

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUN 2019 DÉLIBÉRATION

PRÉSENTS (23)
M. VALÉRO - MME BRUN - M. REJONY - M. GIACOMIN - MME THÉVENON
- MME CALLAMARD - M. LAVIÉVILLE - M. MATHON - M. LAMOTHE -
MME ULLOA - M. COLLET - MME MALAVIEILLE - MME MARMORAT -
MME FARINE - MME BORG - M. DENIS-LUTARD - MME LIATARD -
M. CHAMPEAU - M. PLANCKAERT - M. HAILLANT - M. ROSSI - M. PUPIER -
M. DUCATEZ

ABSENTS(4)
MME CATTIER
MME BERGAME
MME CHABOUD
M. GONZALEZ

POUVOIRS (6)
M. PASCAL donne pouvoir à M. REJONY
M. SORRENTI donne pouvoir à M. MATHON
MME JURKIEWIEZ donne pouvoir à M. VALÉRO
MME GUENOD-BRIANDON donne pouvoir à MME THÉVENON
MME JACQUIN-VENDITTI donne pouvoir à MME BRUN
MME GALLET donne pouvoir à M. DUCATEZ

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 29

2019.04.08 **Approbation du Projet Social et Éducatif de Territoire** (Rapporteurs : Daniel VALÉRO & Christiane BRUN)

Nomenclature : 8.5 Politique de la Ville, habitat, logement

Vu la réunion de présentation de la démarche d'actualisation du Projet Éducatif Local et de l'Analyse des Besoins Sociaux du 11 septembre 2018,

Vu les entretiens dirigés réalisés à l'automne 2018 auprès d'une centaine de lycéens domiciliés à Genas fréquentant les lycées privés Saint Marc de Nivolas-Vermelle et public Charlie Chaplin de Décines et compte tenu des résultats obtenus,

Vu le questionnaire « parents » adressé à 1 830 Genassiens (représentant 1 357 familles) entre le 21 septembre et le 5 octobre 2018 autour des trois axes suivants : la perception de l'offre éducative sur Genas, la place des parents dans la vie locale et les besoins des parents (taux de réponse (464 réponses soit 34,2% de parents interrogés),

Accusé de réception en préfecture
069-216902775-20190624-2019-04-08-DE
Date de télétransmission : 01/07/2019
Date de réception préfecture : 01/07/2019

Vu la journée participative du 18 octobre 2018 portant sur l'Analyse des Besoins Sociaux qui a rassemblé élus, techniciens de la Ville et partenaires,

Vu la journée participative du 4 décembre 2018 portant sur le Projet Éducatif Local qui a rassemblé élus, techniciens de la Ville et partenaires,

Vu la réunion publique n° 147 du 12 février 2019 portant sur l'évaluation et l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux et du Projet Éducatif Local,

Pour la grande majorité des habitants, la Commune constitue le premier maillon de solidarité et un des principaux acteurs éducatifs aux côtés des parents, de l'Éducation Nationale et des autres professionnels du secteur.

À l'heure où des incertitudes existent sur les perspectives de financement public et les futurs équilibres des compétences du volet social et éducatif, la Municipalité souhaite confirmer son engagement et impulser une politique publique forte qui réunit tous les acteurs autour de d'objectifs et de méthodes partagés.

La politique locale, dans les champs social et éducatif, se veut ainsi à l'image de la ville : diverse, multiple et foisonnante. Depuis de nombreuses années, elle s'épanouit dans la proximité, au contact de la population et de ses besoins. Les actions qu'elle mène, issues de l'Analyse des Besoins Sociaux et du Projet Éducatif Local, font partie intégrante du quotidien des Genassiens, des habitants et mobilisent une part non négligeable des moyens de la commune.

Dans une période marquée par des fragilités et des interrogations concernant les domaines d'intervention de l'État, il est du devoir des élus d'être attentifs au bien-être de chaque personne, comme il est de notre responsabilité de garantir la cohésion de la « communauté » genassienne, par le développement du lien social et du « mieux vivre ensemble ».

Un projet global

Le Projet Social et Éducatif de Territoire présenté ci-après ne peut se réduire à une dimension réparatrice et préventive de notre action, qui est, pour l'équipe municipale et un grand nombre d'acteurs de la ville, une priorité quotidienne. **C'est un projet plus global, dont le socle est la cohésion sociale et le continuum éducatif. Un projet inclusif pour tous et avec tous**, destiné à fortifier les liens qui nous unissent pour contribuer ensemble à l'épanouissement social, éducatif et humain du territoire, dans le respect de la diversité et des valeurs républicaines qui doivent cimenter notre société.

La Ville puise, en outre, dans son réseau d'acteurs, partenaires, actions, son dynamisme, sa singularité et sa capacité d'adaptation au changement, d'anticipation et à d'organisation.

Pour valoriser cette richesse et mettre en perspective tout ce que ce projet peut apporter au développement de notre ville, il a été nécessaire d'agréger, de rassembler et, surtout, d'échanger sur les points communs et les complémentarités des différentes politiques sociales et éducatives locales. Le Projet Social et Éducatif de Territoire est aujourd'hui la résultante de ce travail et innove en réunissant deux politiques publiques majeures : la politique sociale et la politique éducative.

Avec le Projet Social et Éducatif de Territoire, la Ville se dote d'un outil pertinent capable de fédérer et de combiner les politiques publiques, de coordonner les actions, d'aider ceux qui animent quotidiennement les réseaux d'initiative et déploient les dispositifs sur le terrain.

Une évaluation permanente

Dans le contexte actuel où les moyens et ressources sont optimisés, où les mutualisations sont encouragées, où l'intelligence collective est sollicitée, l'objectif est de gagner en efficience pour plus de cohérence et de résultats.

En conséquence, **le Projet Social et Éducatif de Territoire constitue un cadre de référence, fédérateur, révélateur des besoins réels des Genassiens** où institutions, professionnels et associations peuvent se retrouver autour des mêmes valeurs, des mêmes enjeux et des mêmes objectifs. **Il n'est pas un aboutissement mais la continuité d'une politique publique engagée dès 2008.**

Celle-ci a été redéfinie à partir des besoins actuels de la population, des réalités de terrain, avec une exigence d'amélioration continue du dispositif par un suivi et une évaluation partagés tout au long des différentes étapes.

Le Projet Social et Éducatif de Territoire a vocation à fédérer tous les Genassiens ; il est fait pour eux et il a besoin d'eux. Aboutir à une commune bienveillante, ouverte, à l'écoute des habitants, soucieuse de l'environnement... Autant de défis à relever au quotidien par la Commune et à inscrire dans une démarche transversale pour (ré) agir au mieux et adapter en permanence l'offre de services.

650 contributions

Entre septembre 2018 et mai 2019, le travail de réflexion collective et d'échanges a impliqué une pluralité d'acteurs et d'habitants pour rédiger un document stratégique, unique par la forme et le contenu. Celui-ci recense les défis sociaux et éducatifs à conduire pour les dix ans à venir sur l'ensemble du territoire.

Au total, ce sont près de 650 contributeurs qui ont participé à l'élaboration du Projet Social et Éducatif du territoire (PSET).

Dès septembre 2018, une concertation large et une réflexion constante ont été menées avec les partenaires locaux et institutionnels de la Commune.

La mise en œuvre s'est articulée autour de trois étapes :

- La présentation et l'installation de la démarche en septembre 2018 suivie de l'élaboration d'un diagnostic partagé d'octobre 2018 à janvier 2019 à partir d'une démarche participative conduite par un cabinet extérieur
- La recherche de données « froides » (INSEE, Schémas Départementaux, Contrat Enfance Jeunesse, diagnostics existants, etc.)
- La définition des grands axes et d'un plan d'action avec une restitution publique en février 2019

Le croisement des approches pluridisciplinaires et multisectorielles a favorisé le partage de l'information, le dialogue et l'implication des structures et personnes concernées. Les acteurs du territoire ont été mis à contribution pour la réalisation de l'état des lieux. Cette méthodologie a permis de faciliter la définition et l'appropriation du plan d'actions.

Les objectifs de la démarche

- Proposer une vision globale et décloisonnée de l'offre de service aux familles et à la population en matière sociale et éducative
- Construire un Projet Social et Éducatif de Territoire dans un contexte d'amoindrissement des financements exogènes et de maîtrise des dépenses locales
- Instaurer une gouvernance transversale incluant les champs social et éducatif
- Faciliter la prise de décision en fixant un plan d'actions avec un phasage annuel
- Adapter l'action aux besoins du territoire en renforçant son efficacité et sa cohérence,
- Valoriser les actions, les faire mieux connaître
- Assurer leur bonne mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation de façon continue
- Consolider et renforcer le partenariat entre les acteurs et partenaires des politiques sociales et éducatives

Établir un diagnostic social et éducatif

Depuis 2008, la Municipalité développe l'**action sociale** avec des actions fortes, concrètes et cohérentes, notamment :

- 2011 : structuration du CCAS - création du poste de Conseillère en Économie Sociale et Familiale et de directrice du CCAS
- 2012 : inauguration du Pôle de Services à la Population, chemin de la Grange

Durant cette même période, de nouvelles permanences ont été mises en place pour des publics dédiés : écrivain public, CIDFF (Centre d'Information du Droit des Familles et des Femmes)

- 2008 → 2020 : développement des actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et du collectif gérontologique
- 2008 → 2020 : développement du programme de logements locatifs sociaux et adaptation de la commission d'attribution des logements sociaux (LLS).
Adhésion au fichier commun du Rhône pour l'enregistrement des demandes de logements sociaux (LLS) et conseil et orientation à l'accueil du CCAS
- Juin 2016 : inauguration des locaux autonomes du CCAS accueillant aussi le Pôle de Services à la Population (PSP)

Parallèlement, la Ville de Genas inscrit l'**éducation** au cœur de sa politique et de son projet de mandat :

- Le budget consacré à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse et à l'action éducative est le 1^{er} de la commune (en fonctionnement)
- 2013 : création de la Cellule de Veille
- 2014-2018 : mise en place des ateliers récréatifs
- 2015-2018 : optimisation des places en crèche avec des taux d'occupation supérieurs à la moyenne nationale (plus de 80%)
- 2017 : mise en place du Passeport découvertes pour les 0 – 99 ans
- Juillet 2018 : inauguration de la Maison intergénérationnelle Daniel Quantin

Principaux constats

▪ **Les évolutions socio-démographiques :**

- Un vieillissement tendanciel de la population qui s'accroît depuis 2010
- Un renouvellement de 6 % des Genassiens chaque année et par ailleurs 1/3 de Genassiens présents depuis plus de 20 ans
- De plus en plus de couples sans enfant et de familles monoparentales (11 %)
- Une tendance à plus d'enfants par famille, une augmentation des 6-11 ans et des effectifs scolaires avec 4 classes en plus
- Un nombre de jeunes (11-25 ans) qui devrait augmenter (prévisions tendanciennes à 5-10 ans)
- Une population majoritairement aux revenus aisés, un taux de chômage deux fois moins important que la moyenne nationale..., mais des phénomènes de précarité soudaine et pas toujours visible pour une petite minorité
- Environ 80 % des actifs travaillent en dehors de Genas

▪ **Des besoins sociaux et éducatifs prégnants :**

- Une condition socio-économique de certaines femmes qui ne s'améliore pas, même si la population féminine est moins impactée par le chômage que la population masculine
- Un territoire globalement homogène, mais une surreprésentation de retraités dans certains quartiers, une concentration de familles avec enfants à Azieu et de ménages composés d'une personne et de familles monoparentales dans le centre-bourg
- Une part d'isolement social qui touche toutes les tranches d'âge, les femmes comme les hommes
- Des jeunes parfois livrés à eux-mêmes, et/ou pris dans les conflits conjugaux, surexposés aux réseaux sociaux
- Des mères parfois isolées suite à une séparation/un divorce
- Des personnes âgées en perte d'autonomie qui, pour certaines, se coupent de la vie sociale
- Une augmentation du nombre d'allocataires bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, même si ce nombre est marginal
- Des problématiques d'inclusion en milieu ordinaire notamment chez les enfants porteurs de handicap
- Des besoins de modes de garde collectifs ou individuels en hausse dès la petite enfance
- Certains parents peinent à assumer leur rôle éducatif
- Des besoins d'accompagnement à la parentalité notamment auprès d'une partie des : mères isolées, couples séparés, parents d'enfants en CLAS (dispositif d'accompagnement individuel aux devoirs)
- Un public jeune très consommateur d'activités (11-15 ans), pouvant rencontrer des difficultés d'insertion sociale et professionnelle (16-25 ans)

Quatre axes majeurs d'intervention :

- Un changement de paradigme avec le passage d'une logique d'offres à une logique de réponse aux besoins
- La prise en compte de l'individu, des collectifs, de la vie sociale du territoire favorisant la mixité et le mieux vivre ensemble
- Une attention particulière en direction des publics fragiles dans une visée inclusive
- Une dynamique de coopération continue animée par la Ville et mobilisant tous les acteurs sociaux et éducatifs du territoire
-

Objectifs sociaux, quelques exemples :

Impacts	Objectifs	Quelques exemples d'actions possibles
Une inclusion sociale durable pour tous	Développer les solidarités et contribuer à la cohésion sociale	Animer des espaces de projets à l'échelle de la ville visant à agir sur les représentations et à promouvoir des approches solidaires et intergénérationnelles
	Renforcer l'autonomie de certains publics fragiles : les jeunes, les parents, les aînés et les personnes en situation de handicap	Améliorer l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap en milieu ordinaire et notamment dans les accueils de loisirs (plan de formation, accompagnement des agents)
	Prévenir l'isolement social et notamment celui des aînés	
Une dynamique de projet partagée et structurée	Améliorer la circulation de l'information interprofessionnelle	Conforter la cellule de veille collective et convenir, avec le Département, des modalités de pérennisation de la cellule de veille individuelle...
	Pérenniser le partenariat existant et développer les coopérations	
	Partager une culture communale de l'action sociale	

Objectifs éducatifs, quelques exemples

Impacts	Objectifs	Quelques exemples d'actions possibles
Une action éducative en prise avec les besoins sociaux évolutifs	Assurer un accueil de qualité de tous les enfants	Diversifier les formes d'accueil public et privé des jeunes enfants afin d'anticiper les besoins futurs (Observatoire de la Petite Enfance)
	Donner l'opportunité aux jeunes de jouer un rôle actif dans la vie de la cité	
	Soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs	Conventionner avec les lycées de Décines et Nivolas-Vermelle afin d'organiser des temps d'information réguliers des lycéens genassiens et les mobiliser sur certains projets.
Faire communauté éducative avec l'ensemble des acteurs locaux	Garantir une cohérence et une continuité éducative à l'échelle du territoire	Mettre en œuvre et animer régulièrement des instances de pilotage en transversalité avec le CCAS et des groupes projets...
	Définir les modalités d'une gouvernance multi-acteurs du PEL	

Une gouvernance partagée

L'orchestration, le suivi et l'évaluation des projets seront assurés conjointement par les élus de tutelle, la direction de la Politique Éducative Locale et des Affaires Culturelles, Sportives et Associatives et le Centre Communal d'Action Sociale.

La constitution d'un comité de pilotage transversal et bi-annuel ainsi que la formation de groupes « projets » constitueront les prochaines étapes pour organiser des actions pérennes et des « actions coup de poing ».

Le Conseil municipal, après avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE le Projet Social et Éducatif de Territoire présenté supra.

Envoyée au contrôle de légalité le :
Affichée le :
Certifiée exécutoire le :
Le Maire,
Daniel VALÉRO

Copie certifiée conforme
Fait à Genas, le 26 juin 2019

Le Maire,
Daniel VALÉRO



Accusé de réception en préfecture
069-216901735-20190624-2019-04-08-DE
Date de télétransmission : 01/07/2019
Date de réception préfecture : 01/07/2019